

« Construire un argumentaire pour convaincre en interne afin de recruter des personnes handicapées via l'alternance »

Réseau des Référents Handicap des Entreprises Nationales et d'Ile de France

Le Constat

L'alternance constitue un levier pour faciliter le recrutement de personnes en situation de handicap, notamment parce qu'elle permet de lever les difficultés liées à l'écart entre le niveau de formation attendu par les employeurs, et le niveau

de formation des demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Cependant, dans de nombreuses entreprises, on constate encore des freins, liés au dispositif de l'alternance d'une part et à l'emploi des personnes en situation de handicap d'autre part.

1. Les arguments pour convaincre de recruter une personne handicapée en contrat d'alternance

L'alternance permet...

De former les collaborateurs

- Aux métiers de l'entreprise
- En leur proposant une expérience au sein de l'entreprise, adaptée aux métiers, au contexte et aux outils spécifiques de l'employeur.

De bénéficier d'aides limitant le coût salarial de ces contrats

- Des exonérations de charges sociales (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage)
- Des aides nationales (contrat de professionnalisation), des aides régionales (contrat d'apprentissage) et des avantages fiscaux
- Les salariés bénéficiant d'un contrat en alternance ne sont pas comptabilisés dans les effectifs (pas d'incidence sur les seuils d'effectifs de l'entreprise pris en compte pour l'application d'obligations sociales ou financières)
- La prime de précarité ne s'applique pas sur ces formes de contrats CDD.

De répondre à une problématique de sourcing

- Sur des métiers « en tension » ou à forte technicité
- Sur des secteurs d'activités peu connus
- Par une anticipation sur les besoins de recrutement en pérennisant les salariés embauchés en alternance.

De garantir un accompagnement

- Au travers du dispositif du tutorat
- Le tuteur accompagne le collaborateur tout au long du contrat en alternance et le conseille sur son travail
- Aides à la compensation

D'évaluer les alternants

- Sur leurs différentes capacités d'adaptation en milieu professionnel
- Sur la base d'un travail similaire à un salarié déjà en fonction dans l'entreprise.



L'embauche d'alternants en situation de handicap permet...



De mener un projet humain...

- ... en réduisant les discriminations à l'égard des demandeurs d'emploi en situation de handicap
- ... en réduisant le taux de chômage des personnes handicapées.

De répondre à une double obligation faite aux employeurs

- L'intégration de personnes en situation de handicap
- L'emploi en alternance (pour les entreprises de plus de 250 salariés).

De faciliter l'embauche...

- ... en recrutant des collaborateurs au delà des limites d'âges fixées pour les contrats en alternance.
- ... par une action sur la montée en qualification des personnes handicapées, afin de faire concorder formation des personnes handicapées et attentes de l'entreprise.

De bénéficier d'aides Agefiph

- Aides spécifiques à l'alternance
- Aides à la compensation
- Prestations ponctuelles spécifiques

De bénéficier d'accompagnement/ collaboration

- Des partenaires externes (Cap emploi, Pôle Emploi, OPCA, ...)
- Des équipes pédagogiques des écoles et centres de formation.

De bénéficier du dispositif du tutorat...

- ... qui constitue un facteur facilitant pour la bonne intégration des personnes en situation de handicap (accompagnement professionnel sur les apprentissages métiers, collègue de confiance, ...).

D'assurer une sensibilisation des équipes

- ... au travers d'une première expérience d'intégration de personnes en situation de handicap.



2. La démarche de communication

Les différents axes de communication

Le préalable

Définir une communication pour lever les idées reçues sur l'emploi des personnes en situation de handicap.

La communication dédiée à l'alternance

Choisir les arguments pour convaincre en interne de recruter des personnes handicapées en contrat d'alternance.

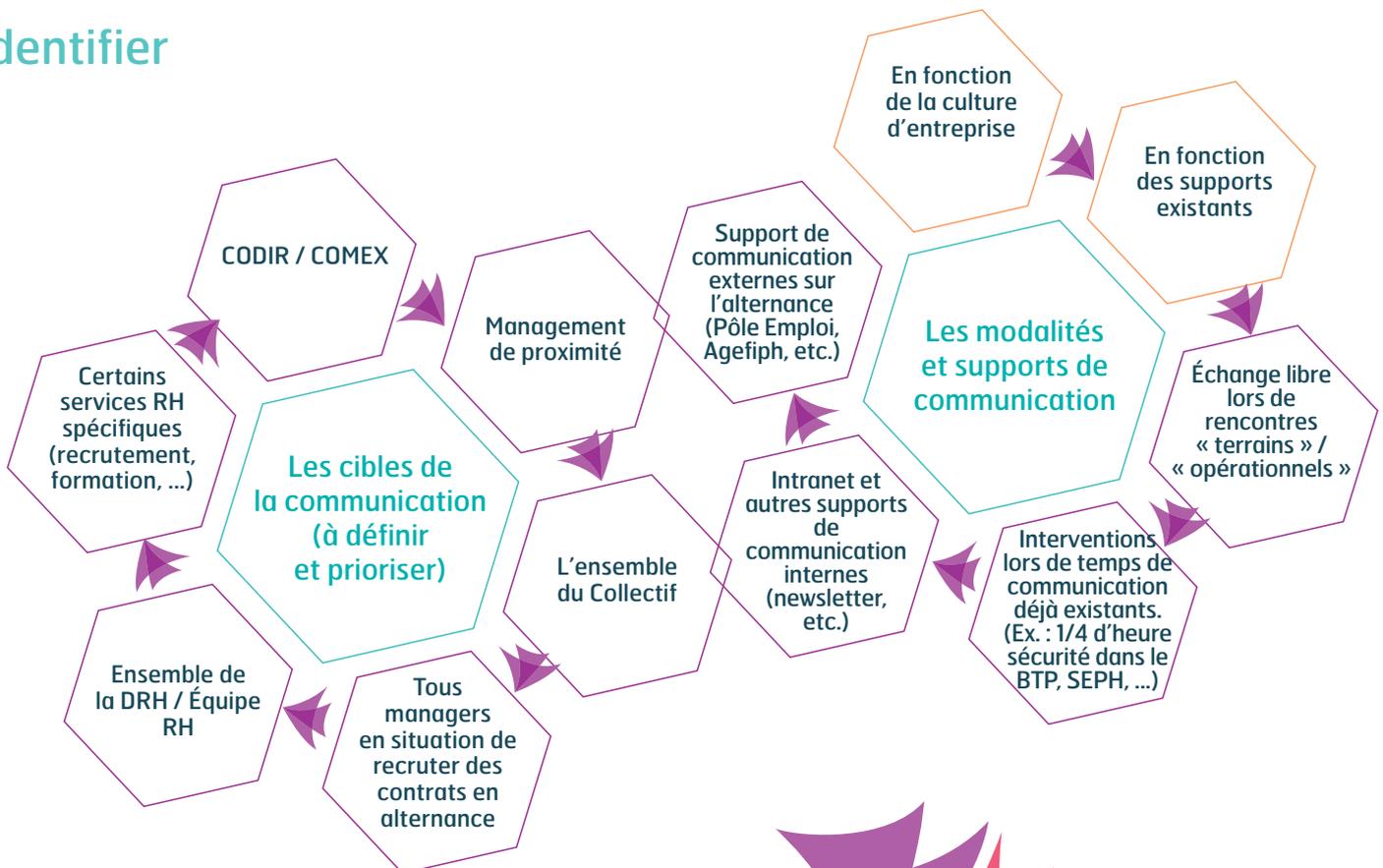
Arguments en faveur de l'alternance

Arguments en faveur de l'alternance pour un public de personnes en situation de handicap

La preuve par l'exemple

Communiquer sur les expériences réussies au sein de l'entreprise, du groupe ou du secteur d'activité. Vidéo et articles de témoignages.

Identifier



3. Outils de communication de l'Agefiph



Le Kit alternance

L'Agefiph propose de nombreux supports pour favoriser l'embauche de personnes handicapées en contrats d'alternance.

<http://www.agefiph.fr/Professionnel/Kit-de-com-alternance>



Animation « **7 bonnes raisons de choisir l'alternance** »



Animation « **7 idées reçues sur l'alternance** »



Des **supports de présentation PowerPoint** (Formation initiale / reconversion professionnelle / Recrutement)



15 témoignages vidéo dans des secteurs d'activité variés

<http://www.agefiph.fr/Professionnel/Kit-de-com-alternance/Videos>

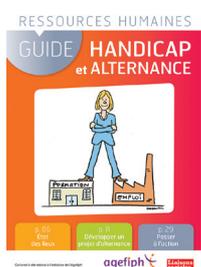


7 fiches pratiques, parmi lesquelles : les aides Agefiph disponibles, mode d'emploi du contrat d'apprentissage, mode d'emploi du contrat de professionnalisation, les aides aux personnes handicapées, ...

<http://www.agefiph.fr/Professionnel/Kit-de-com-alternance/Les-fiches-pratiques>

+ un mode d'emploi pour exploiter au mieux les différentes ressources mises à disposition des entreprises.

Le guide Handicap et Alternance (Agefiph / Liaisons Sociales)



www.agefiph.fr/content/download/435501/.../guide+liaisons+sociales.pdf



Réseau des
Référents Handicap

Réseau des Référents Handicap des entreprises nationales et d'Ile-de-France :
animationrrh@agefiph.asso.fr

 **N°Vert** **0 800 11 10 09**

DE 9H00 A 18H00 - APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE